

Image not found or type unknown



Locataire charges collectives

Par **lukasmach**, le **18/06/2017 à 16:10**

Bonjour,rnrnL'année dernière j'étais obligé de quitter mon appartement, car la propriétaire a decide de la vendre. Jusqu'au present elle n'a pas réussi, elle m'a envoyé sa lettre de rupture du contrat quand j'allais lui demander de remplacer les appareil de cuisine casse et vieux.rnrnAprès avoir quitté l'appartement , je lui ai demande de me fournir le décompte des charges collective pour les deux dernières années, car pas fait. Elle m'a jamais répondu. De plus, elle a calculé le tarif d'eau au prix plus élevé que le tarif de la ville. J'ai tout réclamé, mais j'ai jamais reçu aucune réponse. Je voudrais bien avoir ce décompte et la preuve comment elle a calculé l'argent qui m'avait rendu de ma caution, car elle a gardé une certaine somme pour elle pour payer le solde d'eau. L'agence immobilier ne pouvait rien faire,car il a fallu l'accord de la propriétaire.rnrnMerci

Par **alexetconstance**, le **18/06/2017 à 22:15**

coucou rndemande lui les factures!rnc'est obligatoire normalement rnbien a toi